



CBD



CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Distr.
GENERALE

UNEP/CBD/COP/7/17/Add.7
9 décembre 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

CONFERENCE DES PARTIES A LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE
Septième réunion
Kuala Lumpur, 9 - 20 et 27 février 2004
Point 20.4 de l'ordre du jour provisoire*

DIRECTIVES POUR L'ÉTABLISSEMENT DU TROISIÈME RAPPORT NATIONAL

Note du Secrétaire exécutif

Addendum

PROPOSITIONS POUR L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL ÉLARGI SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE DES FORÊTS

INTRODUCTION

1. Dans le paragraphe 26 a) de la décision VI/22, la Conférence des Parties a décidé de créer un groupe spécial d'experts techniques pour conseiller le Secrétaire exécutif et l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques sur les moyens d'entreprendre l'examen de la mise en œuvre du programme de travail élargi sur la diversité biologique des forêts. Le Groupe d'experts s'est réuni à Montpellier, France, du 24 au 27 novembre 2003, et les conseils initiaux qu'il a fournis au Secrétaire exécutif sont reflétés dans la présente note.

2. Compte tenu de l'importance des rapports nationaux comme source d'informations pour l'examen de la mise en œuvre des programmes de travail et de ce que le questionnaire sur la diversité biologique des forêts, dans le format du troisième rapport national pour adoption par la Conférence des Parties (UNEP/CBD/7/17/Add.2) fournira, pour la première fois, des informations pour l'examen des progrès accomplis par les Parties dans la mise en œuvre du programme de travail élargi sur la diversité biologique des forêts, le Groupe d'experts a examiné le questionnaire et considéré que les modifications au questionnaire proposées qui figurent dans l'annexe I ci-dessous, pourraient fournir un tableau plus complet des progrès accomplis dans la mise en œuvre sans l'addition de questions supplémentaires.

3. Le Groupe d'experts a également fourni des conseils spécifiques destinés à faciliter l'établissement de rapports, sous forme de définitions des termes utilisés dans le questionnaire et de sources possibles d'information d'autres processus et instruments relatifs aux forêts.

* UNEP/CBD/COP/7/1 et Corr.1.

/...

4. En outre, le Groupe d'experts a demandé, par l'intermédiaire du Secrétaire exécutif, que la Conférence des Parties, lors de sa septième réunion, invite les organisations internationales à fournir des renseignements sur leur contribution à la mise en œuvre du programme de travail aux niveaux national, régional et mondial. A cette fin, il a élaboré un texte qui est présenté à l'annexe II ci-dessous.

Annexe I

QUESTIONNAIRE MODIFIE PROPOSE POUR LA SECTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE DES FORETS DU FORMAT DU TROISIEME RAPPORT NATIONAL

A. Préambule

1. Le but de cette section du troisième rapport national est le suivant: i) faire progresser la mise en œuvre des trois objectifs de la Convention; ii) fournir une indication des progrès accomplis vers la réalisation de l'Objectif 2010 de la Convention sur la diversité biologique, à savoir une réduction importante du taux d'appauvrissement de la diversité biologique; iii) établir la productivité du programme de travail élargi sur la diversité biologique des forêts par rapport à cet objectif; et iv) permettre à la Convention de fournir des informations en retour aux Parties, aux agences internationales, aux bailleurs de fonds et aux autres organisations, y compris des outils, des études de cas et des suggestions d'actions à entreprendre, en vue de faciliter la mise en œuvre du programme de travail en s'appuyant sur la diversité d'expériences et les besoins communs identifiés par les Parties. Cette analyse des données d'expérience fournies dans les rapports devrait assister les Parties en réduisant le double emploi et pourra être utilisée directement pour l'établissement de futurs rapports.

2. Le rapport national a été conçu dans le but d'obtenir des renseignements sur les actions qui ont été entreprises pour améliorer la gestion et la conservation de la diversité biologique des forêts, d'examiner les réussites et leur productivité, d'identifier les besoins et les obstacles rencontrés et, dans la mesure du possible, d'indiquer la définition et la réalisation d'objectifs.

3. Les questions ci-dessous sont particulièrement dirigées aux mesures prises pour mettre en œuvre le programme de travail, et en particulier aux nouveaux moyens utilisés pour le mettre en œuvre, pour évaluer les problèmes rencontrés dans sa mise en œuvre et dans le but d'identifier les besoins des Parties.

B Directives générales concernant le questionnaire

4. Les pays devraient, dans la mesure du possible, mettre en place un processus participatif pour répondre au questionnaire, en tenant compte en particulier des différents services gouvernementaux impliqués dans le domaine de la diversité biologique des forêts, des communautés autochtones et locales et d'autres acteurs pertinents.

5. Au besoin, les sources d'information pertinentes sont disponibles et pourraient être utiles à l'établissement du rapport: rapports thématiques présentés au Secrétariat de la Convention, rapports nationaux présentés à la Commission sur le développement durable, rapports nationaux sur la mise en œuvre des propositions d'action du Forum intergouvernemental sur les forêts et du Groupe intergouvernemental sur les forêts présentés au Forum des Nations Unies sur les forêts, 1/ et rapports à d'autres processus relatifs aux forêts. Ces rapports peuvent aisément être consultés par le portail des rapports sur les forêts du site Internet du Partenariat de collaboration sur les forêts. 2/

6. Les définitions et les termes employés dans le questionnaire peuvent être consultés dans les documents suivants:

- a) Approche par écosystème: décision V/4 de la Conférence des Parties

1/ Voir l'évaluation provisoire des relations entre les activités du programme de travail élargi et des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts et du Forum intergouvernemental sur les forêts (UNEP/CBD/SBSTTA/9/INF/31).

2/ <http://www.fao.org/forestry/cpf-mar>

- b) Relation entre l'approche par écosystème et l'aménagement forestier durable: rapport de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques sur les travaux de sa neuvième réunion (UNEP/CBD/COP/7/4);
- c) Définitions relatives aux forêts: site Internet du Partenariat de collaboration sur les forêts;
3/
- d) Autres définitions et termes relatifs à la diversité biologique des forêts: Rapport technique no.7 de la Convention sur la diversité biologique.

C. Questionnaire

Renseignements généraux

Votre pays a-t-il incorporé les parties pertinentes du programme de travail dans vos stratégies et plans d'action nationaux en matière de diversité biologique et dans vos programmes forestiers nationaux?

- a. Décrire le processus utilisé
- b. Contraintes/obstacles rencontrés dans le processus
- c. Enseignements tirés
- d. Avez-vous fixé des objectifs d'actions prioritaires dans le programme de travail?

Quels outils (politique, planification, gestion, évaluation et mesure) et mesures appliqués récemment votre pays utilise-t-il pour mettre en oeuvre et évaluation le programme de travail?; quels outils et mesures faciliteraient sa mise en oeuvre?

Dans quelle mesure et par quels moyens votre pays a-t-il impliqué les communautés autochtones et locales dans la mise en oeuvre du programme de travail et respecté leurs droits et intérêts?

Quels efforts votre pays a-t-il déployés pour renforcer les capacités en matière de ressources humaines et financières pour la mise en oeuvre du programme de travail?

Comment votre pays a-t-il collaboré et coopéré (par ex. sud-sud, nord-sud, sud-nord, nord-nord) avec d'autres gouvernement, organisations régionales ou internationales dans la mise en oeuvre du programme de travail? Quels sont les contraintes et/ou les besoins identifiés?

3/ <http://www.fao.org/forestry/foris/webview/cpf/index.jsp?siteld=1220&langId=1>

Programme de travail élargi sur la diversité biologique**Elément de programme 1 – Conservation, utilisation durable et partage des avantages**

Votre pays applique-t-il l'approche par écosystème à la gestion de tous les types de forêts?

a) Oui; préciser les mesures prises

b) Non; mais des mesures possibles sont en cours d'identification (veuillez fournir des renseignements)

c) Non (veuillez fournir des explications ci-dessous)

Remarques sur l'application de l'approche par écosystème à la gestion des forêts (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, l'impact sur la gestion forestière, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Quelles mesures votre pays a-t-il prises pour réduire les menaces qui pèsent sur la diversité biologique des forêts et atténuer les incidences des processus qui la menacent?

a) Veuillez préciser les principales menaces identifiées relativement à chacun des objectifs du but 2

b) Veuillez préciser ci-dessous les mesures prises pour aborder des actions prioritaires

c) Aucune (Veuillez fournir des explications ci-dessous)

Remarques sur les mesures prises pour réduire les menaces qui pèsent sur la diversité biologique des forêts et atténuer les incidences des processus qui la menacent (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les impacts sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Quelles mesures votre pays prend-il pour protéger, régénérer et restaurer la diversité biologique des forêts

a) Veuillez identifier des actions prioritaires relativement à chacun des objectifs du but 3

b) Veuillez décrire les mesures prises pour aborder ces priorités

c) Aucune (veuillez fournir des explications ci-dessous)

Remarques supplémentaires concernant les mesures prises pour protéger, régénérer et restaurer la diversité biologique des forêts (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les impacts sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Quelles mesures votre pays prend-il pour favoriser l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts?

a) Veuillez préciser des actions prioritaires relativement à chacun des objectifs du but 4

b) Veuillez décrire les mesures prises pour aborder ces priorités

c) Aucune (Veuillez fournir des explications ci-dessous)

Remarques supplémentaires concernant la promotion de l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les impacts sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Quelles mesures votre pays prend-il pour favoriser l'accès et le partage des avantages découlant des

ressources génétiques forestières?
a) Veuillez préciser des actions prioritaires relativement à chacun des objectifs du but 5
b) Veuillez décrire les mesures prises
c) Aucune (Veuillez fournir des explications ci-dessous)
Remarques supplémentaires concernant l'accès et le partage des avantages découlant des ressources génétiques forestières (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les impacts sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Elément de programme 2 – Environnement institutionnel et socioéconomique porteur
Quelles mesures votre pays prend-il pour rendre l'environnement institutionnel plus porteur pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique forestière, notamment l'accès et le partage des avantages?
a) Veuillez identifier des actions prioritaires relativement à chacun des objectifs du but 1
b) Veuillez décrire les mesures prises pour aborder ces priorités
c) Aucune (veuillez fournir des explications ci-dessous)
Remarques supplémentaires concernant la facilitation d'un environnement porteur pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts, notamment l'accès et le partage des avantages (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les impacts sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Quelles mesures votre pays prend-il pour remédier aux carences et aux distorsions socioéconomiques qui conduisent à des décisions entraînant une perte de diversité biologique des forêts?

a) Veuillez identifier des actions prioritaires relativement à chacun des objectifs du but 2

b) Veuillez décrire les mesures prises pour aborder ces priorités

c) Aucune (veuillez fournir des explications ci-dessous)

Remarques supplémentaires concernant l'examen des carences et des distorsions socioéconomiques qui conduisent à des décisions entraînant une perte de diversité biologique des forêts (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les impacts sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Quelles mesures votre pays prend-il pour améliorer l'éducation, la participation et la sensibilisation du public en ce qui concerne la diversité biologique des forêts?

a) Veuillez identifier des actions prioritaires relativement à chacun des objectifs du but 3

b) Veuillez décrire les mesures prises pour aborder ces priorités

c) Aucune (veuillez fournir des explications ci-dessous)

Remarques supplémentaires concernant l'amélioration de l'éducation, la participation et la sensibilisation du public en ce qui concerne la diversité biologique des forêts (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les impacts sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Elément de programme 3 – Connaissances, évaluation et surveillance

Quelles mesures votre pays prend-il pour caractériser les écosystèmes forestiers à diverses échelles afin d'améliorer l'évaluation de l'état et de l'évolution de la diversité biologique des forêts?

a) Veuillez identifier des actions prioritaires relativement à chacun des objectifs du but 1

b) Veuillez décrire les mesures prises pour aborder ces priorités

c) Aucune (veuillez fournir des explications ci-dessous)

Remarques supplémentaires concernant la caractérisation d'écosystèmes forestiers à diverses échelles (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les impacts sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Quelles mesures votre pays prend-il pour améliorer les connaissances et les méthodes concernant l'évaluation de l'état et de l'évolution de la diversité biologique des forêts?

a) Veuillez identifier des actions prioritaires relativement à chacun des objectifs du but 2

b) Veuillez décrire les mesures prises pour aborder ces priorités

c) Aucune (veuillez fournir des explications ci-dessous)

Remarques supplémentaires concernant l'amélioration des connaissances et des méthodes pour l'évaluation de l'état et de l'évolution de la diversité biologique (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les impacts sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Quelles mesures votre pays prend-il pour améliorer la compréhension du rôle de la diversité biologique des forêts et du fonctionnement des écosystèmes?

a) Veuillez identifier des actions prioritaires relativement à chacun des objectifs du but 3

b) Veuillez décrire les mesures prises pour aborder ces priorités

c) Aucune (veuillez fournir des explications ci-dessous)

Remarques supplémentaires concernant l'amélioration de la compréhension du rôle de la diversité biologique des forêts et du fonctionnement des écosystèmes (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les impacts sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Quelles mesures votre pays prend-il pour améliorer l'infrastructure de gestion des données et des informations aux fins d'une évaluation et d'une surveillance précises de la diversité des forêts au niveau mondial?

a) Veuillez identifier des actions prioritaires relativement à chacun des objectifs du but 4

b) Veuillez décrire les mesures prises pour aborder ces priorités

c) Aucune (veuillez fournir des explications ci-dessous)

Remarques supplémentaires concernant l'amélioration de l'infrastructure de gestion des données et des

informations (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les impacts sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Veuillez ajouter toute remarque supplémentaire concernant les impacts et les résultats accomplis par votre pays dans la mise en oeuvre du programme de travail, particulièrement en ce qui concerne

- a) la réalisation des objectifs et des buts du Plan stratégique de la Convention,**
- b) les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif 2010.**

Veuillez fournir tout renseignement supplémentaire sur les contraintes et/ou obstacles rencontrés par votre pays dans la mise en oeuvre de ce programme de travail et des décisions connexes.

Annexe II

**PROPOSITION D'INVITATION DES MEMBRES DU PARTENARIAT DE COLLABORATION
SUR LES FORETS ET D'AUTRES ORGANISMES ET PROCESSUS
INTERNATIONAUX ET REGIONAUX A FOURNIR DES INFORMATIONS
CONCERNANT LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL ELARGI
SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE DES FORETS**

1. Aux paragraphes 15 et 18 de la décision VI/22, la Conférence des Parties a reconnu l'importance du rôle joué par les organismes et processus internationaux et régionaux dans l'appui apporté aux Parties pour la mise en œuvre du programme de travail élargi sur la diversité biologique des forêts, et a invité lesdits organismes et processus à y participer, reconnaissant que le programme de travail comporte un certain nombre d'activités régionales et internationales. En outre, la Conférence des Parties a invité les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts à appuyer la mise en œuvre du programme de travail (paragraphe 38 de la même décision).

2. Afin de faciliter l'examen de la mise en œuvre du programme de travail aux niveaux régional et international, le Secrétariat, s'appuyant sur les recommandations du Groupe spécial d'experts techniques sur l'examen de la mise en œuvre du programme de travail, distribue actuellement les questions suivantes et invite les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et les organismes internationaux et régionaux à présenter leurs réponses au Secrétariat d'ici la date limite de présentation du troisième rapport national au plus tard:

a) Votre organisation a-t-elle considéré de quelle façon elle peut contribuer à la mise en œuvre du programme de travail élargi sur la diversité biologique des forêts? Sinon, pourquoi?

b) Dans l'affirmative, quelles initiatives, outils et/ou mesures essentiels mettez-vous en place, ou avez-vous mis en place dans le cadre de votre propre programme de travail, propres à assister les Parties dans la mise en œuvre du programme de travail sur la diversité biologique des forêts? et

c) Quelles contraintes votre organisation a-t-elle rencontrées dans l'entreprise de toute action pertinente destinée à assister les Parties dans la mise en œuvre du programme de travail?
